

PETITION

POUR UN REGIME MUTUELLE UNIQUE

Depuis plusieurs années, sous couvert de réduction des déficits, les différentes lois de finance de la Sécurité Sociale se sont traduites par la diminution des remboursements aux assurés sociaux.

Quelques exemples : Le déremboursement de médicaments, la hausse du forfait hospitalier, la CMU ont ainsi été transférés à la charge des complémentaires santé. Et comme si cela ne suffisait pas, l'instauration des franchises médicales et la politique de dépassement tarifaire de certains praticiens impactent fortement le pouvoir d'achat des ménages. Dans cette situation certains patients se voient contraints de renoncer aux soins pour des raisons économiques

Qu'en est-il à la SAD ?

Bien que tous les salariés de la SAD soient couverts par une mutuelle, il existe deux régimes distincts l'un pour les cadres et assimilés, l'autre pour les employés. Ces deux offres sont très différentes (en prestations et en cotisations).

La SANTE pour tous ! C'est un droit !

Pour que chaque salarié, quelque soit sa date d'entrée dans l'entreprise, puisse bénéficier du même niveau de remboursement de ses dépenses de santé, nous proposons la mise en place d'un régime unique mutualiste.

A l'initiative du SGLCE-CGT, des pistes allant dans ce sens ont déjà été explorées lors de précédentes négociations paritaires.

Aujourd'hui, nous estimons que la mise en place d'un régime unique et solidaire aligné au minimum sur la meilleure offre existante à ce jour (contrat cadre) doit recueillir l'adhésion de TOUS.

Le SGLCE-CGT est favorable à un régime cofinancé par l'employeur et le salarié offrant le même niveau de garanties à tous les salariés de la SAD.

Nous appelons les salariés à soutenir massivement notre démarche en signant la pétition ci-dessous :

NOM	PRENOM	SIGNATURE

AGENCE :

